

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU DEPARTEMENT POUR 2021- DOB

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2021.03.05/301 en date du 5 mars 2021, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Francis COMBY, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article unique : Conformément aux dispositions de l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, acte est donné à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la tenue du débat des Orientations Budgétaires du Département pour 2021.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 5 mars 2021
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20210305-1281-DE-1-1
Affiché le : 5 mars 2021

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et un et le cinq mars, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Madame Laurence DUMAS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Jacques LAUGA, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLARATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Najat DELDOULI	à	Monsieur Franck PEYRET
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Madame Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.

